

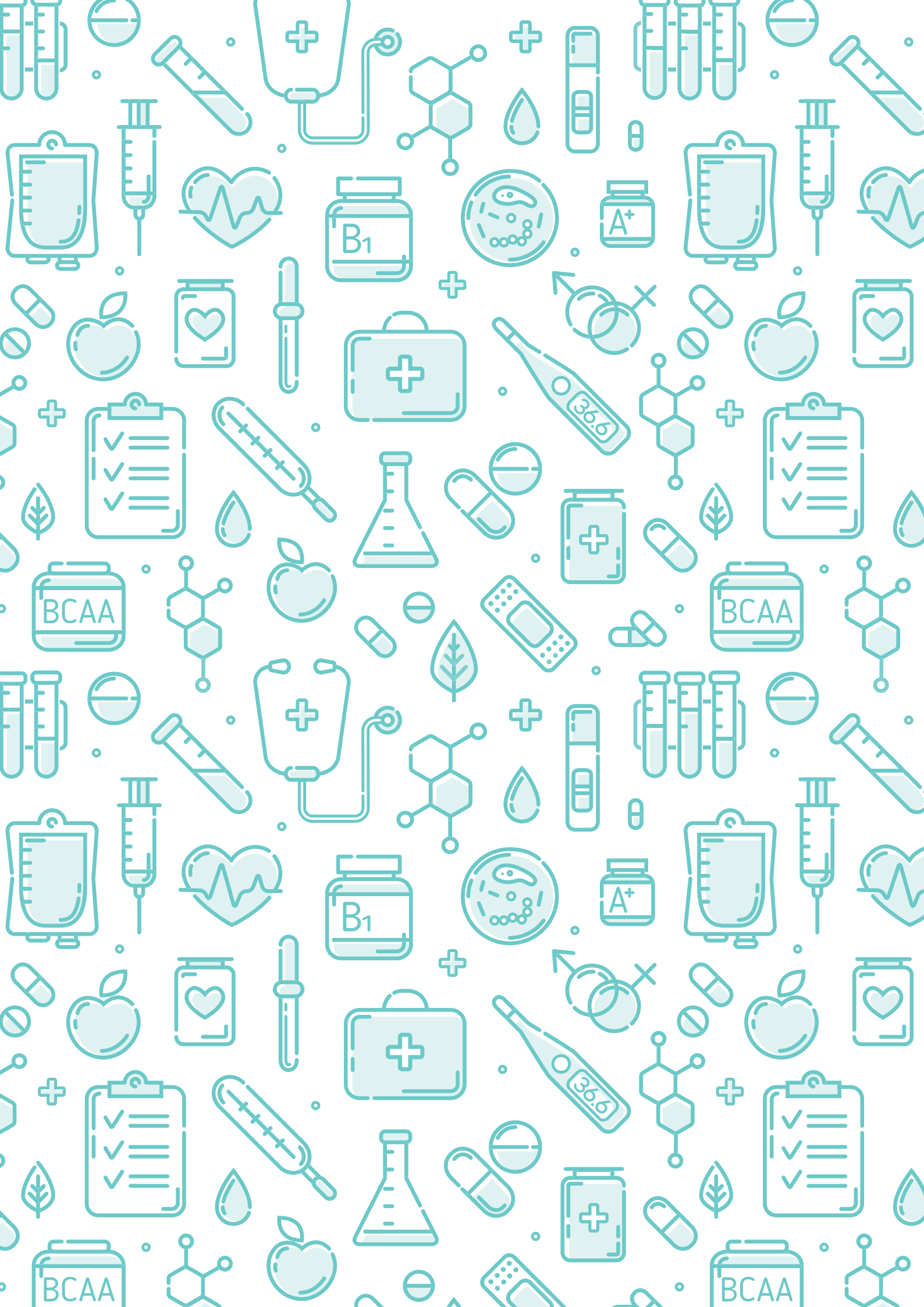
CONTRAT LOCAL DE SANTE

de Carcassonne Agglo



carcassonne-agglo.fr





UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, C'EST QUOI ?

C'est un outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée. Instrument de consolidation du partenariat local, le Contrat Local de Santé (CLS) vise à assurer la promotion de la santé des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Il identifie les territoires vulnérables et améliore les contextes environnementaux et sociaux qui déterminent l'état de santé de la population. En coordonnant l'action des différents intervenants locaux, le CLS vise à développer l'efficacité des actions définies dans le cadre du Plan Régional de Santé 2023-2028 (PRS) de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et des projets locaux de santé portés par les professionnels de santé, les collectivités territoriales et leurs partenaires, à destination des publics les plus fragiles.



PORTÉ PAR L'ARS OCCITANIE ET CARCASSONNE AGGLO, IL A ÉTÉ ÉLABORÉ SELON LA MÉTHODOLOGIE SUIVANTE :

Un diagnostic partagé

Un portrait de territoire construit par le Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations-Observatoire Régional de la Santé Occitanie (CREAI-ORS) recense les données territoriales sociales, l'état de santé de la population et l'offre de soins territoriale. Il dresse un diagnostic quantitatif et permet d'identifier les thématiques prioritaires territoriales à travailler en groupe :

- Prévention et promotion de la santé
- Accès aux soins
- Santé environnementale
- Santé mentale

L'enrichissement qualitatif du diagnostic

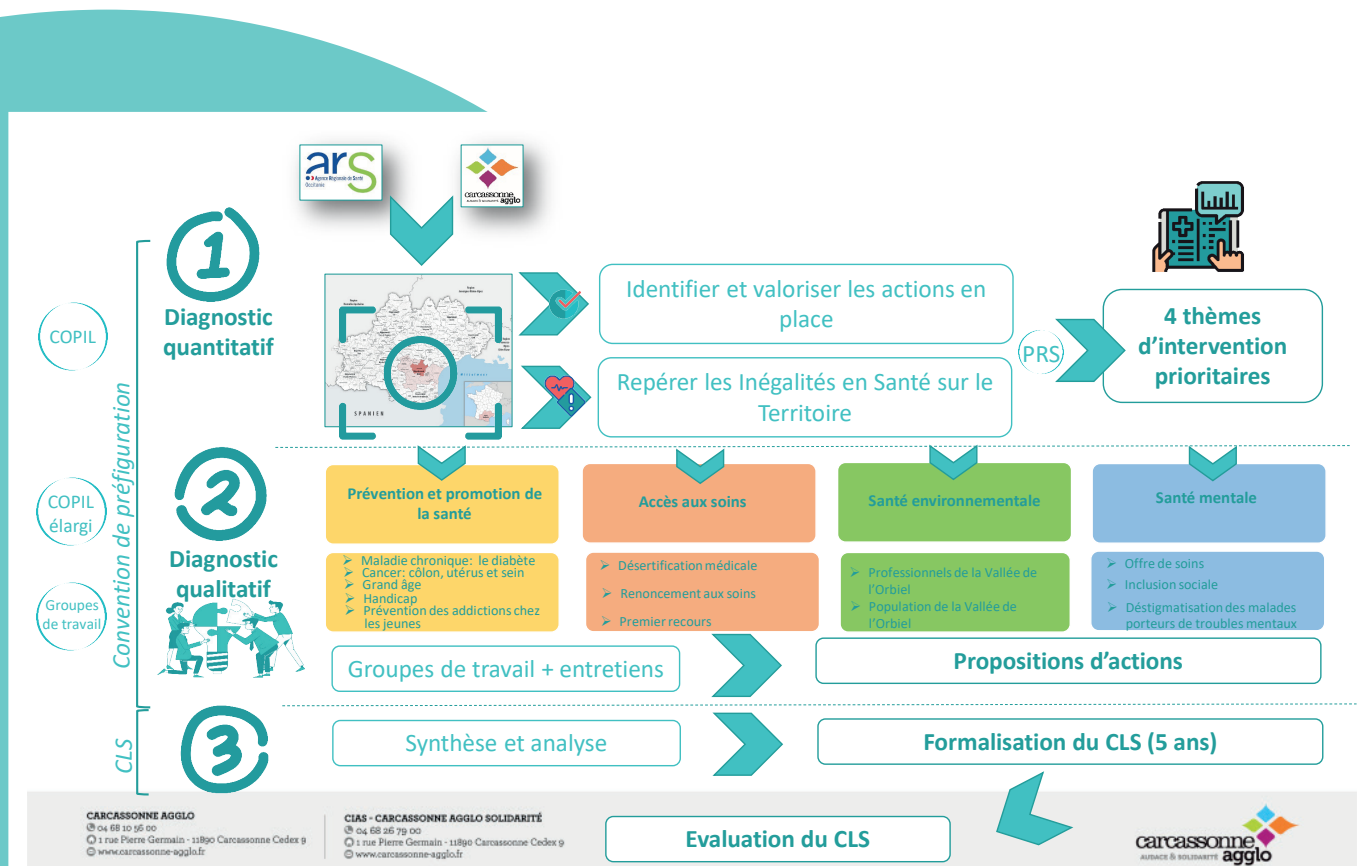
- 12 groupes thématiques (36 réunions) ayant réuni 80 structures et 150 participants au premier trimestre 2023, sur différentes thématiques : maladies chroniques (diabète), cancer, grand âge, handicap, addictions chez les jeunes, accès aux soins et développement du premier recours, renoncement aux soins, santé des jeunes, offre de soins et parcours de soin en santé mentale, déstigmatisation des malades porteurs de troubles mentaux...
- Des questionnaires auprès des professionnels (1 sur la santé globale et 1 sur la santé mentale)
- Une concertation citoyenne auprès des habitants du territoire (juin-juillet 2023)

D'un travail de synthèse, d'analyse et de relectures à l'issue de ces travaux

D'une instance décisionnelle, un comité de pilotage composé des 3 parties prenantes au CLS : ARS Occitanie, Carcassonne Agglo et Ville de Carcassonne

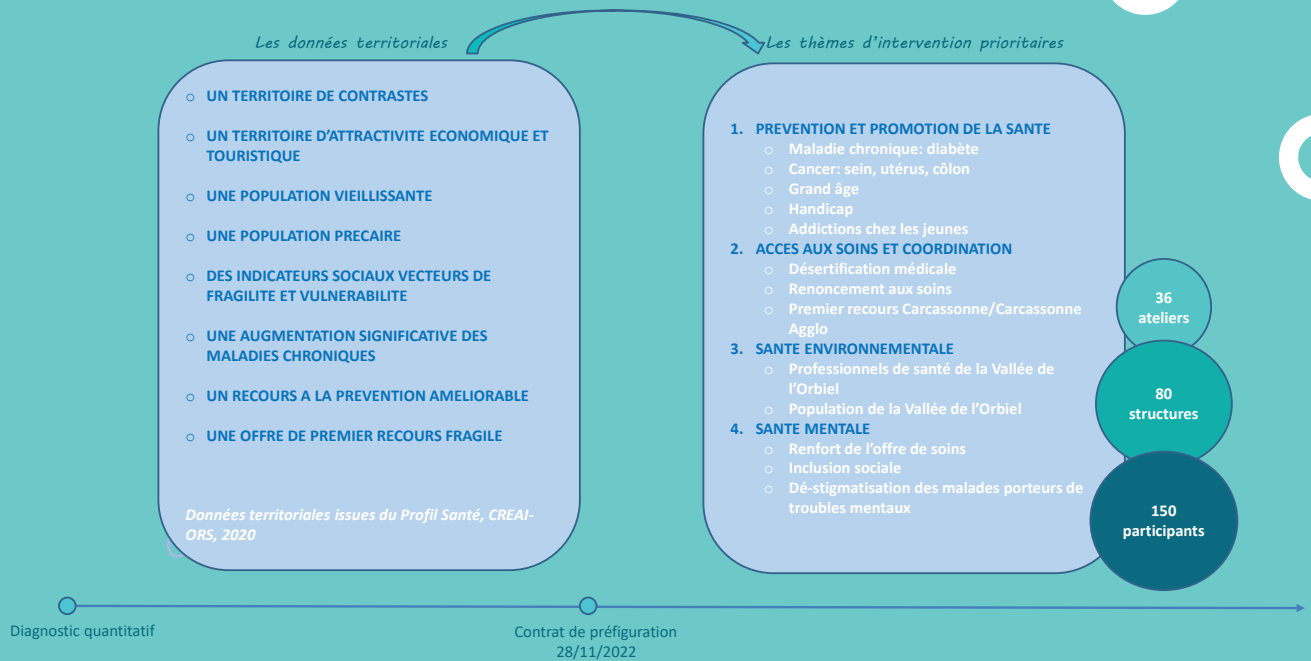
D'une instance de travail et de consultation composé d'élus au sein de Carcassonne Agglo, à travers la mise en place en septembre 2023 d'une Commission Santé et Accès aux soins

Déclinant 5 ambitions à travers 55 fiches-actions, il est signé pour 5 ans et est évalué tous les ans :

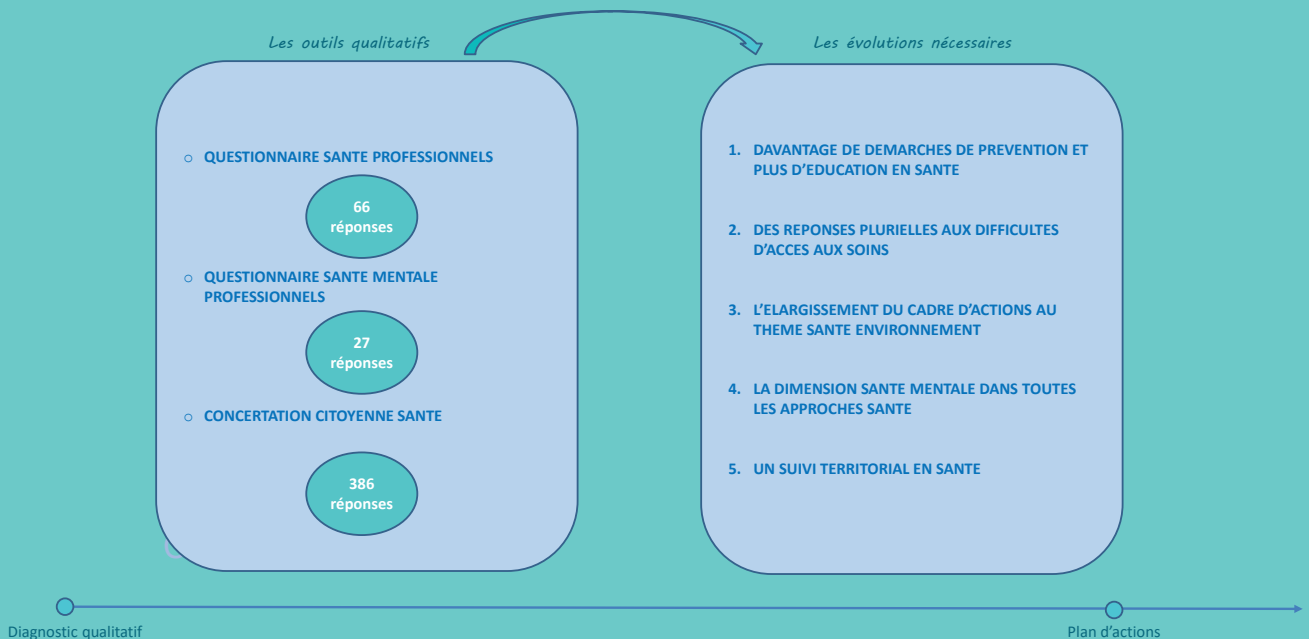


LES ÉTAPES DE SA CONSTRUCTION PLURI-PARTENARIALE

DU DIAGNOSTIC QUANTITATIF...



... AU DIAGNOSTIC QUALITATIF

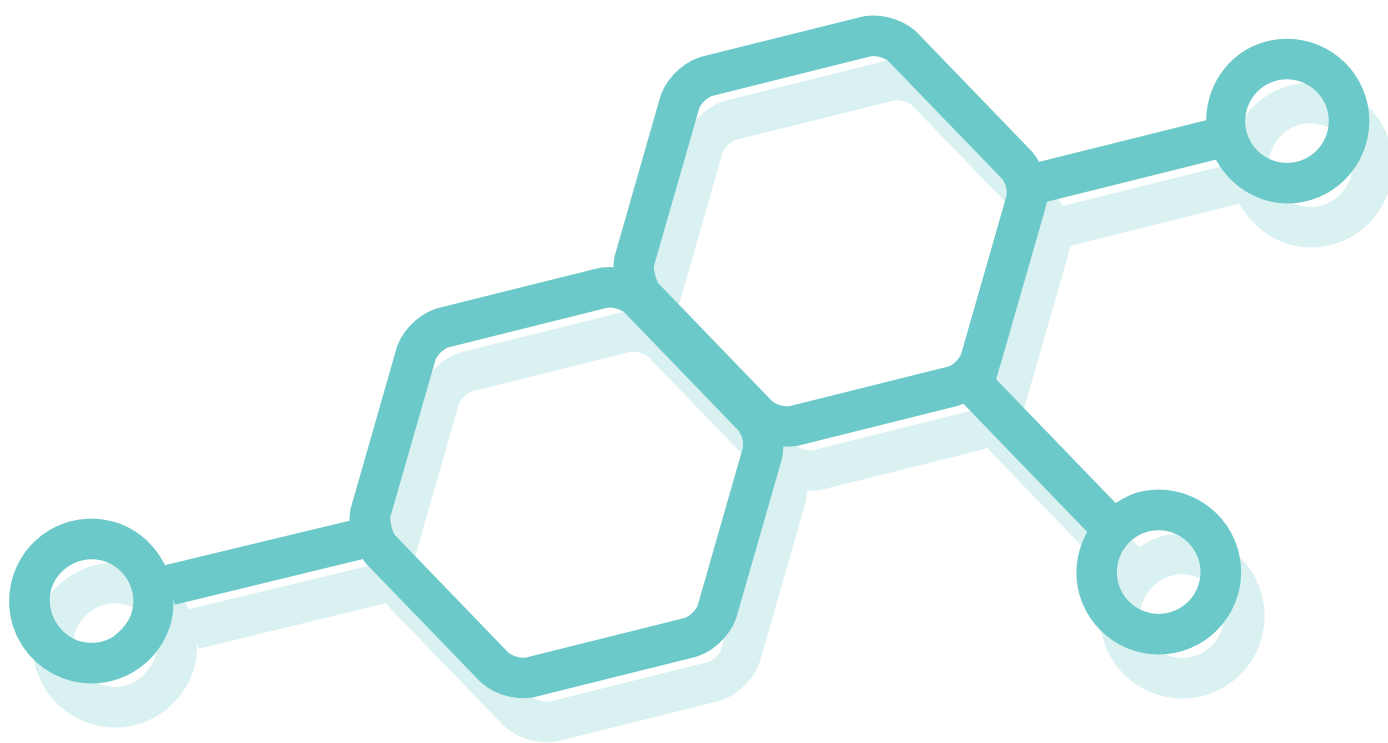


LES 5 AMBITIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

LES 5 AMBITIONS

- 1 Agir pour des comportements favorables en santé
- 2 Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire
- 3 Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé
- 4 Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique
- 5 Anticiper les enjeux de demain pour innover en santé

55 Fiches-
Actions



AMBITION 1 :

Agir pour des comportements favorables en santé

Les défis territoriaux

- Développer et coordonner des actions de **promotion** et d'**éducation en santé** dès le **plus jeune âge** et **tout au long de la vie** pour rendre la **population actrice en santé**
- Favoriser l'**alimentation de qualité** et développer la pratique d'**activité physique** et **sportive**
- Lutter pour plus d'**équité en santé** en agissant vers les **populations vulnérables**
- Renforcer la **prévention** par un choix éclairé à la **vaccination** et aux **dépistages**

13 Fiches-
Actions

LES OBJECTIFS GENERAUX	LES ACTIONS
Informier et sensibiliser le grand public sur la santé globale, les facteurs protecteurs et les facteurs de risques	1. Formaliser et mettre en œuvre un programme d'information et d'éducation en santé adaptés à chaque âge de la vie
Permettre aux populations de faire des choix éclairés en matière de santé et de devenir acteurs de leur santé	2. Soutenir la parentalité 3. Elaborer un plan d'acquisition, de maintien et de développement des compétences psychosociales, chez l'enfant et l'adolescent
Accompagner la montée en compétences des professionnels d'aide à la personne	4. Former les professionnels relais aux concepts clés en santé
Favoriser l'accès du plus grand nombre et notamment aux personnes vulnérables, aux actions de prévention et promotion de la santé	5. Promouvoir et développer l'hygiène bucco-dentaire 6. Maintenir le capital autonomie après 60 ans 7. Développer et conforter l'intergénérationnel
Promouvoir une alimentation équilibrée et de qualité	8. Déployer le dispositif chèques alimentaires jeunes 9. Mettre en place de paniers verts à destination des femmes enceintes et enfants lors des 1 000 premiers jours 10. Conforter et renforcer les ateliers nutrition et les adapter selon le public cible
Lutter contre la sédentarité Encourager, soutenir et développer les actions relatives au sport-santé	11. Développer la pratique sportive à tous les âges de la vie 12. Promouvoir la mobilité active dans les activités du quotidien et les politiques publiques 13. Inciter et développer les initiatives sportives auprès des populations fragiles et/ou vulnérables

Exemple d'actions 2024 :

Chèques alimentaires jeunesse
Mieux manger (centres sociaux)
Ateliers nutrition entreprises
Actions nutrition : sport/alimentation
chez les adolescents

AMBITION 2 :

Renforcer et garantir l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

Les défis territoriaux

- Renforcer l'attractivité du territoire et encourager le maintien et l'installation des professionnels de santé
- Soutenir le développement et le maillage territorial de l'exercice coordonné
- Améliorer la coopération et la communication entre les professionnels de santé et les établissements de santé pour éviter les ruptures de parcours
- Lutter contre le non-recours aux soins en améliorant la mobilité et l'accès financier aux soins

17 Fiches-Actions

LES OBJECTIFS GENERAUX	LES ACTIONS
Soutenir la démographie médicale et faciliter l'installation de nouveaux médecins généralistes libéraux	14. Consolider la politique d'attractivité du territoire 15. Accompagner les projets de santé des CPTS et des professionnels de santé du territoire et favoriser la mise en œuvre de parcours coordonnés Ville-Hôpital 16. Soutenir la Maison Médicale de Garde
Développer l'exercice coordonné et favoriser la coordination des parcours pour améliorer l'accès aux soins de tous les habitants	17. Aider à renforcer les actions et dispositifs de la Maison des Adolescents 18. Améliorer l'accès aux soins non programmés et le parcours de soins non programmé 19. Contribuer au projet MSP du Palais 20. Poursuivre l'ingénierie de projet de centre de santé territorial du GIP régional
Redynamiser l'offre de soins et les projets de santé territoriaux	21. Encourager l'expérimentation DALIA 22. Mettre en avant les métiers émergeant en santé et l'exercice coordonné 23. Déployer un dispositif territorial de télémédecine assistée
Lutter contre le non-recours aux droits communs et aux soins des personnes les plus fragiles	24. Favoriser l'accès aux droits pour tous 25. Faciliter l'accès aux droits et aux soins chez les étudiants et les jeunes 26. Mettre en place une mutuelle à l'échelle intercommunale
Améliorer l'accessibilité financière et géographique aux services de premier recours	27. Améliorer l'accès aux soins dentaires des publics en situation de fragilité et/ou de précarité 28. Participer au projet de Centre d'Examen de Santé (Centre d'Examen de Santé) 29. Valoriser les dispositifs d'aller vers
Proposer une offre de transport accessible à tous sur tout le territoire	30. Mieux communiquer sur les solutions de mobilité du territoire

Exemple d'actions 2023 :

Ouverture du centre DALIA

Accueil des internes de médecine générale

Création d'un guichet unique et d'un livret d'accueil pour les nouveaux professionnels

Exemple d'actions 2024 :

Déploiement de la mutuelle intercommunale

Accueil des internes de médecine générale

Mise à disposition d'un dispositif de télémédecine assisté CPTS BC

Extension de la formation Misas au SSIAD

Mise en place d'un mémo Santé étudiants

Renforcement du dispositif transport en Malepère

AMBITION 3 :

Développer un environnement et un cadre de vie impactant positivement la santé

Les défis territoriaux

- Sensibiliser les professionnels et le grand public aux enjeux de santé environnementale
- Réduire l'exposition aux pollutions et risques environnementaux
- Rendre les conditions d'habitat et de logement plus favorables à la santé des publics fragiles
- Lutter contre les perturbateurs endocriniens

14 Fiches-Actions

LES OBJECTIFS GENERAUX	LES ACTIONS
Développer une culture commune Santé Environnement	31. Organiser un séminaire Santé Environnement
Apprendre à utiliser la nature pour son bien-être et développer les capacités d'adaptation des citoyens à leur environnement	32. Développer la pratique de jardins partagés
Prévenir et réduire les pollutions et l'exposition aux espèces nuisibles	33. Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public 34. Relayer et partager les informations sur la qualité de l'air extérieur 35. Mettre en place des pollinisateurs en vue de prévenir les allergies au pollen 36. Impulser une dynamique visant à réduire les nuisances sonores 37. Re végétaliser le territoire et informer le grand public des impacts climatiques sur la santé 38. Lutter contre les espèces nuisibles : moustiques tigres, ambroisie, tiques, chenilles processionnaires 39. Participer au suivi spécifique de la population de la Vallée de l'Orbie!
Sensibiliser les habitants aux conditions de logement favorable à sa santé	40. Informer sur les risques de pollution de l'air intérieur dans l'habitat (produits, mobiliers, matériaux toxiques, Radon) et mettre en place des ateliers de prévention habitat favorable 41. Accompagnement la démarche de rénovation énergétique
Créer les conditions d'habitat, de logement, et d'hébergement favorables à la santé des publics les plus fragiles	42. Développer une campagne de prévention des accidents domestiques 43. Adapter le logement face à la perte d'autonomie
Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens, notamment chez les enfants et femmes enceintes	44. Lutter contre les perturbateurs endocriniens

Exemple d'actions 2024 :

Sensibilisation aux perturbateurs endocriniens dans les crèches et les centres sociaux

AMBITION 4 :

Améliorer le bien-être de la population dans une vision globale de santé physique, sociale et psychique

Les défis territoriaux

- Renforcer la capacité de chacun à être davantage acteur de son bien-être et de son développement
- Développer le repérage des signes précurseurs de crise pour apporter une réponse adaptée
- Lutter contre les violences et discriminations
- Proposer des alternatives de prise en charge aux aidants

8 Fiches-Actions

LES OBJECTIFS GENERAUX	LES ACTIONS
Renforcer les actions de prévention dans le champ de la Santé Mentale	45. Formaliser un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) 46. Mettre en place la semaine d'information sur la santé mentale (SISM)
Repérer, chez les étudiants, les troubles psychiques ou les signes précurseurs de crise afin d'intervenir précocement sur le modèle des « gestes qui sauvent »	47. Former les professionnels jeunesse au programme « Premiers Secours en Santé Mentale » (PSSM) 48. Prévenir le risque suicidaire
Améliorer sur le territoire la prise en charge des victimes de violences et/ou de discrimination	49. Mettre en place des actions de prévention de la violence, du harcèlement scolaire et des discriminations auprès des enfants, des adolescents et de leur entourage
Favoriser l'inclusion sociale en changeant le regard sur les handicaps	50. Participer à la journée de sensibilisation aux handicaps (psychique et autres)
Renforcer le soutien aux aidants par une meilleure visibilité de l'existant, le renforcement des actions d'information et d'accompagnement, une mise en réseau et l'amélioration de l'offre de répit	51. Soutenir les aidants professionnels, bénévoles et familiaux 52. Informer sur l'offre de répit et d'appartements de coordination thérapeutique

Exemple d'actions 2024 :

Participation à la semaine d'Information sur la Santé Mentale

Formation des professionnels jeunesse aux Premiers secours en santé mentale

Poursuite des sensibilisation et ateliers discriminations au sein des centres sociaux

AMBITION 5 :

Anticiper les enjeux de demain pour innover en santé

Les défis territoriaux

- > Produire des **données objectives territoriales**
- > Rendre les **citoyens acteurs en santé**
- > Développer une **approche positive et globale de la santé** dans toutes les actions entreprises
- > Améliorer la **communication** en santé (professionnels et population)

3 Fiches-Actions

LES OBJECTIFS GENERAUX	LES ACTIONS
Réaliser un suivi des données santé sur le territoire pour aide à l'action	53. Créer un observatoire prospectif territorial en santé et en santé environnementale
Développer la participation active de la population aux sujets de santé	54. S'appuyer sur la thématique santé dans les débats citoyens
Coordonner un collectif de la Coordination territoriale pour mettre en cohérence les travaux et projets	55. Impulser un collectif de coordination territoriale

Exemple d'actions 2024 :

**Animation d'un collectif
des coordinateurs territoriaux en santé**

LE CALENDRIER DE L'ÉLABORATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

JUILLET 2022

**Diagnostic
quantitatif
de territoire**

NOVEMBRE 2022

**Signature de
la convention de
préfiguration et
de la COM**

MAI À JUILLET 2023

**Synthèse et
analyse des
diagnostics**

JUIN-JUILLET 2023

**Concertation
citoyenne en
santé**

DÉCEMBRE 2023

**Présentation et
approbation en Conseil
communautaire de
Carcassonne**

DÉCEMBRE 2023

**Mie en œuvre
des actions**



DÉC. 2022 À FÉV. 2023

Formalisation de la gouvernance : groupe d'élus, COPIL, COPIL élargi

MARS-AVRIL 2023

Groupe de travail multipartenarial sur les 4 thèmes prioritaires

JUIN-SEPTEMBRE 2023

Écriture des fiches action et définition du programme d'actions

SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2023

Corrections et relectures multipartenariales COPIL CLS

FÉVRIER 2024

Signature du CLS

DÉCEMBRE 2024

Évaluations des actions



Carcassonne Agglo
1 rue Pierre Germain
11000 Carcassonne